

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Compte-rendu affiché le : 3 juillet 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : 4 juillet 2017

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2017

N° 17-07-08

OBJET :
Présentation du rapport
annuel du service géré en
délégation – Année 2016.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOL – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Guillaume RONDOT – Sylvie ROBERT – Patrice THOLLOT – Valérie BLANCHARD – Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Catherine MAREY à Jean Yves CHARBONNIER – Corinne BOICHON à Muriel ORIOL – Lionel CANNOO à Valérie BLANCHARD – Mireille PAULET à Francis LEMERCIER – Daniel DUCROS à Geneviève NIGAY.

Membre excusé :

Marie-Ange LAURENT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170630-17_07_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2017
Publication : 03/07/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

**PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE GERE EN DELEGATION -
CAMPING MUNICIPAL - ANNEE 2016**

Madame COMBE, adjointe au maire, rappelle que les délégataires de service public ont obligation de produire, chaque année avant le 1^{er} juin, un rapport retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'une analyse de la qualité du service (loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 - loi n° 95-127 du 8 février 1995 - article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il présente le rapport annuel du service public délégué suivant :

- exploitation du camping municipal par la S.A.R.L. « Les Campéoles » 111, rue de Reuilly - 75012 - PARIS

Le Conseil Municipal, prend connaissance du rapport annuel 2016 présenté par le service délégataire et charge M. le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par leur dépôt à l'accueil de la mairie.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170630-17_07_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2017

Publication : 03/07/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 4 juillet 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.